

# objet du mois # 44

## portrait de Jeanne de Parouty par Jean-Baptiste Perronneau

*Grâce à la grande générosité d'un membre de l'association des Amis du musée, le portrait de Jeanne de Parouty (inv. 2017.1.1) par Jean-Baptiste Perronneau vient de retrouver la place qu'il occupait depuis douze ans dans l'hôtel de Lalande suite à un dépôt. Récemment publié dans le catalogue raisonné de Dominique D'Arnoult, il figurera prochainement dans la grande rétrospective consacrée au portraitiste par le musée des Beaux-Arts d'Orléans.*

### Perronneau, peintre des négociants bordelais

Jean-Baptiste Perronneau (Paris, 1715 - Amsterdam, 1783) réalise divers séjours à Bordeaux entre 1747 et 1769, après l'interruption de sa carrière parisienne en 1755. Le peintre parisien est vraisemblablement introduit auprès de la clientèle bordelaise par Bonaventure Journu (1717-1781), négociant et armateur, représentant d'une bourgeoisie prospère grâce au négoce avec les îles. Commanditaire principal de Perronneau à Bordeaux, il le recommande auprès de son entourage familial et professionnel<sup>1</sup>. «*Emblématiques de cette société en charge du changement, armateurs, négociants, bourgeois plus ou moins enrichis, ces commanditaires demeureraient malheureusement anonymes hors des cités où ils exerçaient. Ils voyaient certainement en Perronneau un maître parisien dont la célébrité ne pouvait que servir leur désir de reconnaissance sociale.*»<sup>2</sup>. Les portraits de Perronneau constituent, à ce jour, un corpus de plus de trois cents œuvres. Ceux réalisés en province étaient parfois expédiés à Paris pour figurer au Salon du Louvre. Ainsi, en 1769, Perronneau expose des portraits de Bordelais : madame Journu, mademoiselle Gaugy, monsieur Darcy... Tous les portraits n'étant pas identifiés dans le livret du salon, il est fort possible que celui de madame de Parouty en ait fait parti. Les détracteurs de Perronneau, fervents admirateurs de son rival Maurice Quentin Delatour, ne manquaient alors pas de noter le caractère commun de sa clientèle bordelaise<sup>3</sup> et de critiquer les couleurs utilisées par le peintre : «*le bleu domine dans toutes les ombres de ses têtes de femmes ; partout ailleurs, à force d'être reflétées et trop peu décidées, elles lui font perdre son effet*»<sup>4</sup>. Une critique qui contribuera à la mauvaise fortune du peintre au XIX<sup>e</sup> siècle.

### Gaze de soie et collier de perles

Si les modèles provinciaux de Perronneau constituent une clientèle moins illustre que la clientèle parisienne ils n'en demeurent pas moins le reflet de la riche société bordelaise et négociante de l'époque. En 1767, les Parouty habitent rue des Bahutiers, paroisse Saint-Pierre, non loin du lieu où loge Perronneau : une annonce parue dans une gazette bordelaise indique qu'*«il a été perdu le 25 mars, entre la Bourse*

*et le Château-Trompette, un étui de chagrin vert contenant un compas, un porte-crayon et une équerre d'argent et où il y a écrit : Par Butterfield. On prie ceux qui l'auront trouvé de le faire tenir à M. Perronneau, peintre du roi, place du Marché-Royal, chez M. Lagarde, rue du Parlement, vis-à-vis la rue des Lauriers ; il remettra 12 livres à celui qui le rapportera*»<sup>5</sup>. Jeanne de Parouty a probablement posé dans l'atelier du peintre. Représentée à l'âge de 34 ans, elle figure, comme nombre de ses modèles, en «majesté», c'est à dire en buste de face, avec peu d'accessoires, si ce n'est un élégant collier de perles. La robe, faite en gaze de soie rayée rose, n'est probablement pas le vêtement porté lors des séances de pose. On retrouve, en effet, une attitude, un costume et un collier très semblables dans les portraits de mesdames Schweighaüser et Boyer-Fonfrède, réalisés la même année. Les tissus luxueux, le rendu précis des étoffes, ne doivent pas attirer le regard au détriment du visage dont Perronneau semble avoir respecté les traits. La texture du pastel permet un rendu vivant du velouté de la peau et de la perruque poudrée.



1. Portraits de Mesdames Schweighaüser, Boyer-Fonfrède, et Parouty, par Jean-Baptiste Perronneau, 1767

### Jeanne Dejeanne, créole de Saint-Domingue

Jeanne de Parouty naît Jeanne Dejeanne en 1733 à Saint-Domingue, île la plus prospère et la plus peuplée des colonies françaises aux Amériques. Son père, Arnaud Dejeanne (1705-1764), natif de Bordeaux, part à l'âge de 15 ans s'installer à Saint-Domingue<sup>6</sup>. Tout au long du XVIII<sup>e</sup> siècle, près de trente mille colons quittent ainsi Bordeaux pour s'établir aux colonies et rejoindre parfois un parent déjà installé<sup>7</sup>. Arnaud Dejeanne devient notaire au quartier de Jérémie puis substitut du procureur du roi et enfin lieutenant et juge en la sénéchaussée du Petit Goâve. De 1732 à 1760, il constitue sa propriété en achetant plusieurs concessions sur l'île. Sa première acquisition est faite par son frère Léonard Dejeanne, négociant à Bordeaux<sup>8</sup>.



2. Chanteloup, Portrait de Marie-Jeanne Grellier avec sa négrillonne, 1718, La Rochelle, Musée du Nouveau Monde, inv.2015.5.2

celle du Boucan de la Fleur composée du logement de l'économiste, de quatorze cases d'esclaves et de magasins pour la transformation du café et de l'indigo. En 1750, au décès de sa mère, Jeanne est envoyée chez son oncle Jean-Baptiste Dejeanne, négociant à Bordeaux. Bien que le voyage soit coûteux il n'est pas rare que les familles de colons envoient leurs filles en France pour parfaire leur éducation<sup>9</sup>. Ainsi, Jeanne est élevée quelques mois au couvent des dames religieuses de Sainte-Madeleine, rue de Lalande, paroisse de Sainte-Eulalie.



3. Nebreville (arpenteur, dessinateur), Plan topographique de l'habitation Parouty, 1769, Musée du Nouveau Monde La Rochelle inv.2015.2.3

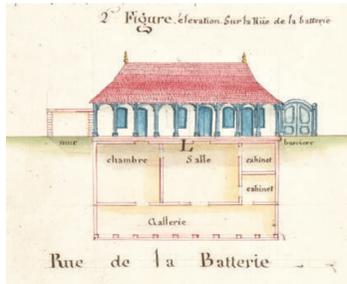
### Jeu d'alliance

En décembre 1750, Jeanne épouse dans cette église Jean-Louis de Parouty, avocat à la cour originaire de Cadillac en Gironde<sup>10</sup>. Cette alliance qui promet au jeune mari l'héritage d'une plantation prospère à Saint-Domingue est d'autant plus avantageuse que les époux sont apparentés au troisième degré : une dispense papale

est obtenue afin que la fortune reste dans la famille. «*Se marier bien, c'était trouver une héritière capable d'apporter dans la corbeille de noces de bonnes commissions, des cargaisons nombreuses, et des terres [...] on ne pouvait faire mieux que d'entrer dans une famille de solide réputation, soit par la longue pratique de son négoce sur la place, soit par ses alliances avec d'autres ports ou avec le monde des îles. Epouser un riche créole sera souvent pour les négociants trouver le meilleur parti*»<sup>12</sup>. A la mort d'Arnaud Dejeanne en 1764, sa fille hérite des habitations de Saint-Domingue sur lesquelles sont alors cultivés café, coton et indigo. Son époux, Jean-Louis de Parouty, donne procuration à Charles Auger pour gérer les biens de sa femme sur l'île. C'est lui qui dresse, en 1769, un plan topographique des propriétés, conservé au musée du Nouveau Monde de La Rochelle<sup>13</sup>. Ce musée conserve également un plan manuscrit aquarellé détaillant l'élévation de la maison principale<sup>14</sup>. Les deux magasins sont placés sur le port afin de permettre le stockage des marchandises et le départ par cabotage vers Cap-Français. André Bordes succède à Charles Auger en tant que gérant dès 1775. Agé de 25 ans, il est directement envoyé de Montauban par Jean-Louis de Parouty. Une correspondance entre le propriétaire et ses gérants successifs rend compte du quotidien de l'habitation de 1766 à 1786.

### 1767, Bordeaux, Paris, Montauban

L'année où Perronneau reçoit commande du portrait de Jeanne de Parouty, Jean-Louis de Parouty achève son ascension sociale. Comme nombre de négociants ayant fait fortune, il vient d'acheter une charge, celle de procureur à la cour des aides de Montauban. Un nouveau statut qui induit de nouvelles dépenses, comme l'indique sa correspondance d'alors : «*J'arrive de Paris. Je viens d'être reçu dans la Charge et je suis obligé d'acquiescer une maison convenable à mon état, ce qui me coûtera fort cher*»<sup>15</sup> ; «*La maison que j'achète à Montauban me revient à*



4. Dutraisnel L. (cartographe), Plan de deux emplacements du bourg de Jérémie appartenant à monsieur Parouty, 1769, Musée du Nouveau Monde La Rochelle, inv..2016.5.1

*20 ou 25 000 livres. J'ai profité de mon voyage à Paris pour acheter des meubles*»<sup>16</sup>. Le négoce du café en provenance de Saint-Domingue, comme il l'écrit au gérant de son habitation, compense quelque peu ces nombreux frais : «*Vous aurez la bonté de m'envoyer mes cafés en nature ; leur prix me soutient toujours*»<sup>17</sup>.

En 1767, les Parouty réalisent un voyage de plusieurs mois à Paris et un séjour à Barèges, station thermale des Pyrénées : «*Je pars*

*pour Paris avec ma femme le 9 de ce mois. C'est un voyage que je fais pour elle et qui me sera très coûteux, quelque économie que je fasse dans un pays où tout se vend jusqu'à l'eau!*»<sup>18</sup> ; «*J'arrive de Paris où les affaires de ma Compagnie m'avaient amené avec notre Premier Président. Ma femme a les goûts américains, il faut que je donne un peu à ses fantaisies, ce qui me coûte beaucoup ainsi que les dépenses de mon état. Ma femme demeurera cette année à Bordeaux pendant que je serai à Montauban*»<sup>19</sup>. La canne de cour présentée dans la vitrine illustre le goût et l'élégance de Madame de Parouty. C'est peut-être à cette époque que la famille se dote d'armes, connues grâce au blason sculpté sur le porche d'entrée et peint au plafond de la chapelle du château de Bellefontaine situé à Baron dans l'Entre-deux-mers : «*de gueule au chevron d'or accompagné de trois tourteaux d'or*».



5. Canne à pommeau d'or au chiffre de Jeanne de Parouty, bambou, or, laiton, vers 1767, collection particulière.



6. Blason de la famille Parouty, chapelle du château de Bellefontaine, Gironde.

### La perte de Jérémie

De la prospère Saint-Domingue à l'indépendante Haïti, l'histoire de la famille de Parouty reste intrinsèquement liée à celle de l'île sur trois générations. Si Jeanne décède en 1774 d'une «*petite vérole affreuse*» à Montricoux, près de Montauban, cinq jours après le mariage de sa fille Jeanne-Ange<sup>20</sup>, Jean-Louis de Parouty lui survit vingt ans et s'éteint en 1794 dans sa propriété du château Birot à Béguey, qu'il avait fait construire dans l'Entre-deux-mers vers 1780. Il est probable qu'aucun d'eux ne se soit rendu à Saint-Domingue après le départ de Jeanne pour Bordeaux en 1750. Bordes, le gérant de l'habitation, en dissuade Jean-Louis de Parouty en 1786 : «*si vous avez plus de 50 ans, ne faites pas ce voyage car vous courriez le risque de quelques fâcheuses maladies pour un simple motif d'intérêt et de curiosité. Quant à vendre la maison de Jérémie, cela n'est possible que dans le cas où, par bonheur, ni vous ni personne de votre famille n'était certain de ne jamais venir à Saint-Domingue ; mais si c'était le contraire, ce serait folie parce qu'un propriétaire ne se bornera jamais à se reléguer sur l'habitation sans avoir la ressource d'une maison en ville*»<sup>21</sup>.

Pour autant, la propriété de Saint-Domingue reste en possession des Parouty jusqu'à l'abolition de l'esclavage et la fondation de la République d'Haïti en 1804. Le contrat de mariage de Hyacinthe-Léonard de Parouty (1757-1804), leur fils cadet, à Jérémie, atteste de la présence d'un membre de la famille sur l'île, en 1798, à la veille de l'indépendance haïtienne. Hyacinthe-Léonard, localisé à Baltimore en 1799 puis sur l'île de la Trinité en 1802, est de retour à Jérémie en 1804 où il est fait prisonnier puis tué le 5 mars 1804 lors du massacre général des Blancs français subsistants programmé par Dessalines. Son épouse, Marthe-Ursule-Victoire-Joséphine Le Meilleur, native de Saint-Domingue, avait émigré à New York en 1802<sup>22</sup>. A la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, la perte de Saint-Domingue ferme définitivement cet horizon commercial aux familles de négociants bordelais. Dans les décennies qui suivent, les descendants des colons expropriés, chassés ou assassinés, reçoivent quelques secours de l'Etat avant le versement d'une indemnisation pour la perte de leurs biens. Dans une ordonnance en date du 17 avril 1825, Charles X «*concéda*» en effet au jeune état haïtien son indépendance en échange d'une indemnité de 150 millions de francs-or, redistribuée aux anciens colons.

### NOTES

- Dominique D'Arnoult, *Jean-Baptiste Perronneau*, (CA. 1715–1783), Arthena, 2014, p.146
- Xavier Salmon *Jean-Baptiste Perronneau, portrait d'une société, genèse de l'individu*, préface de D. D'Arnoult, op.cit
- Dominique D'Arnoult, op.cit p.126
- Maurice Meaudre de Lapouyade, «*Perronneau à Bordeaux*» 1947, in *Le port des Lumières, La peinture à Bordeaux, 1750-1800*, Musée des Beaux-Arts de Bordeaux, 1989, p.55
- Yves Jubert, «*Les séjours à Bordeaux du grand pastelliste Perronneau*», in *La Petite Gironde*, 1941
- Chantal de Loth «*Les familles de Jeanne et Parouty à Saint-Domingue*», in *Généalogie et Histoire de la Caraïbe*, numéro 197, novembre 2006, p.5004
- Jacques de Cauna, *L'Eldorado des Aquitains, Gascons, Basques et Béarnais aux îles d'Amérique (XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles)*, Biarritz, Atlantica, 1998.
- Note pour la présentation des tableaux des petites filles Greslier, 2015, documentation du musée du Nouveau Monde, La Rochelle.
- Article «*Grellier, alias Greslier*», dans Jacques de Cauna, *Fleuriau, La Rochelle et l'esclavage. Trente-cinq ans de mémoire et d'histoire*, Paris, les indes Savantes, p. 67-68.
- Les portraits de Marie-Jeanne Greslier (ou Grellier) et de sa sœur Marie-Anne (Chanteloup, La Rochelle 1718) sont conservés aujourd'hui au musée du Nouveau Monde à La Rochelle après avoir été présentés au Musée d'Aquitaine en 2009 dans l'exposition permanente *Bordeaux au XVIII<sup>e</sup> siècle, le commerce atlantique et l'esclavage* (catalogue bilingue par François Hubert, Christian Bloch et Jacques de Cauna, Bordeaux, Le Festin, 2009).
- Alice Guillermin, *L'influence de la mode féminine occidentale aux Antilles sur la mode métropolitaine (1750-1800)*, master Histoire de l'Art - Université Paris Sorbonne, 2016, pp.58-63
- Jean-Louis de Parouty fait construire le château Birot à Béguey vers 1780; cf Philippe Maffre, «*Le château Birot à Béguey*», in *Revue archéologique de Bordeaux*, tome CVI, année 2015, pp.139-148
- Paul Butel, *Les dynasties bordelaises, splendeur, déclin et renouveau*, Perrin, 2008, p.121
- cf illustration 3
- septembre 1767 - Notes sur la correspondance de Jean-Louis de Parouty, 2008, documentation musée des Arts décoratifs et du Design
- *ibidem* 13 septembre 1767
- *ibidem* 16 septembre 1767
- *ibidem* 22 mars 1767
- *ibidem* 2 octobre 1768
- Dominique D'Arnoult, op.cit p.305
- Notes sur la maison et le magasin de Jérémie, documentation Musée du Nouveau Monde, La Rochelle
- *ibidem*